

Le gouvernement canadien s'applique actuellement à évaluer ce que le marché unique signifie pour le Canada et son économie. A cet effet, il a mis au point une stratégie globale intitulée "Défi 1992".

Ce programme couvre trois objectifs:

- Le premier objectif est d'obtenir une évaluation précise des conséquences du marché unique pour le Canada.

Des groupes de travail interministériels ont déjà été mis sur pied pour étudier dans quelle mesure la législation propre au marché unique pourrait affecter nos différents secteurs. Des rapports réguliers ont été établis avec les provinces et le secteur privé dans le but d'identifier et d'analyser les répercussions possibles.

- Le deuxième objectif est de faciliter la sensibilisation aux débouchés et aux défis qui découleront de l'achèvement du marché unique.

Le présent document constitue le début d'une série d'études destinées à aider les sociétés canadiennes à évaluer les conséquences de 1992.

- Le troisième objectif est de mettre en oeuvre des façons adéquates et efficaces d'exploiter les débouchés de 1992.

La réaction du gouvernement canadien au défi de 1992 portera principalement sur la promotion des échanges et des investissements et sur les projets de coopération dans le domaine des sciences et de la technologie en vue d'aider le milieu canadien des affaires à tirer parti des débouchés de 1992. Le programme comprendra notamment la promotion commerciale de certains secteurs, des coentreprises et des projets de transfert de technologie, la promotion des investissements et des programmes de formation destinés aux nouveaux exportateurs vers la CE.